



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSAI

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

DOSSIER CANDIDATURE 2023-2024

INTITULÉ DE LA FORMATION FORMATION HMONP

CALENDRIER

Du 25 septembre au 25 octobre 2023 : Dépôt des dossiers de candidatures

24 novembre 2023 : Audition des candidats à la formation HMONP par la VAP et examens des dossiers de candidature par la commission de validation des parcours et d'orientation

A partir du 27 novembre 2023 : annonce des résultats d'admission et de la procédure d'inscription administrative

15 janvier 2024 : rentrée formation théorique HMONP

CANDIDAT

Nom / Prénom (en lettres capitales) :

Nom marital :

Sexe : Féminin Masculin Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal : **Ville** :

Téléphone portable : **E-mail** :

Date et lieu de naissance :

N° Sécurité sociale : / / / / / clé :

Situation familiale : Célibataire Marié Concubin(e) Divorcé Veuf

Nom et téléphone de la personne à contacter en cas d'urgence :

.....



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSAI

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion

DIPLÔMES

Baccalauréat ou titre admis par équivalence

Série ou intitulé :

Nom du lycée (préciser la ville et le pays):

Date d'obtention :

Numéro INE (figurant sur votre relevé de notes) :

Diplôme d'Etat d'architecte

Date d'obtention

Nom de l'ENSA

Joindre copie des diplômes

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

La mise en situation professionnelle de l'architecte diplômé d'état est une période pendant laquelle il exerce dans l'un des secteurs de la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine.

Dans le cadre de la formation HMONP, l'ENSAM attend du tuteur un engagement et un suivi des missions à appréhender en tant que jeune architecte.

Nom de l'agence :

Adresse :

Nom du tuteur :

Date d'inscription à l'Ordre des architectes :

Type de contrat: CDD CDI Autoentrepreneur

Date de début de la MSP :

Durée de la MSP :

DEPOSE DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Accéder le portail Taiga : <https://etudiant.archi.fr/taiga/cnd/>

- 1- Choisissez l'école de Montpellier
- 2- Créez votre dossier, choisissez la session d'admission **HMONP 2023-2024**
- 3- Pensez à noter le numéro de dossier généré et complétez toutes les informations demandées.
- 4- Téléchargez tous les documents demandés (voir liste ci-dessous)

PIECES A DEPOSER EN LIGNE

(Rubrique « Personnel » > Fichiers personnels »)

- 1- La **fiche de candidature** complétée et signée
- 2- Une **attestation d'assurance de responsabilité civile** pour l'année 2023-2024 (vie étudiante, vie privée)
- 3- Une **pièce d'identité** en cours de validité sauf si elle n'a pas changé depuis l'an dernier
- 4- La copie de votre **diplôme de BAC** ou titre admis par équivalence (sauf pour les étudiants issus de l'ENSAM)
- 5- La copie de votre **diplôme d'Etat d'architecte** ou attestation ou équivalent au diplôme d'Etat français
- 6- La **copie de votre contrat de travail** si vous êtes en CDD ou CDI. (Promesse d'embauche acceptée si votre contrat n'a pas encore démarré). Pour les autoentrepreneurs joindre l'**Attestation sur l'honneur** accompagnée de votre inscription à l'URSAFF. Joindre également la copie de facture effectuer à deux architectes différents.
- 7- **Lettre d'intention + CV**
- 8- **Diplôme HMONP** (ou équivalent, par exemple, attestation d'inscription à l'Ordre des architectes) **du tuteur** qui doit être en activité depuis au moins 5 ans et doit être inscrit à l'ordre des architectes .
- 9- **Assurance professionnelle du tuteur**

2-Liste des informations administratives **A VERIFIER ET/OU COMPLETER** sur Taiga dans vos « Données personnelles » :

- Vérifier vos coordonnées personnelles. En cours de formation, vos coordonnées sont à modifier si vous changez d'adresse, de numéro de téléphone ou de courriel.
- Compléter la partie « Représentant légal » même si vous êtes majeur.
- Compléter la partie « Situation »

Ces deux dernières parties sont des éléments demandés lors d'enquête ministérielle.

Fait à :

Le :

Signature :